

Yves Congar - *Le Concile de Vatican II . Son Église, peuple de Dieu et Corps du Christ*, Paris, Beauchesne, 1984.

Résumé-citations par D. Vigne (www.danielvigne.fr)

Yves Congar

Le Concile de Vatican II

« **Vatican I** avait réuni 744 Pères, sans un seul évêque noir. Vatican II a réuni plus de 2900 Pères, dont plus d'une centaine d'évêques noirs »⁵⁷. « Termes employés par Vatican II, jamais par Vatican I : *amor* (113 fois), *dialogus*, *evangelizatio* (31 fois), *evangelizare* (18 fois), *fraternus* (49 fois), *fraterne* (12 fois), *fraternitas* (26 fois), *historia* (63 fois), *laicus* comme substantif (200 fois), *ministerium* (147 fois), *ministrare* (31 fois), *missionalis* (75 fois), *novitas* (39 fois), *pauper* (42 fois), *servire* (17 fois), *servitium* (80 fois)... »¹⁹.

« Pie XI avait pensé un moment réouvrir le Concile du Vatican déclaré suspendu le 20 octobre 1870 »⁵². « Pie XII pensait à une reprise et un achèvement de Vatican I. Par contre, **Jean XXIII** a précisé que son concile serait Vatican II »⁵². « Jean XXIII a consigné dans son journal à la date du 19 janvier 1959 qu'il lui est venu, comme inspiration soudaine, l'idée de réunir un concile »⁴⁵. Mais « le Pape a manifesté l'idée de réunir un concile dès son élection, le 30 octobre 1958 »⁴⁵.

« Le 29 juin 1943 paraissait l'encyclique *Mystici Corporis Christi* »¹²⁶. « Mais le thème du **Peuple de Dieu** suscitait un intérêt croissant »¹²⁷. « Le Concile n'a pas donné 'Corps Mystique' comme une définition de l'Église »¹³³. « L'idée de peuple de Dieu était familière aux théologiens de Louvain, G. Philips et G. Thils. Ont-ils influencé le cardinal Suenens ? »¹³⁰. « *Lumen Gentium* a été présenté le 17 septembre 1964 ; les Pères conciliaires se sont exprimés, parmi lesquels Wojtyla (le 21 octobre) de façon très positive »¹³¹.

1. L'ouverture au monde

« J'ai connu cette Église -là, qui avait sa force et sa grandeur. L'Église avait constitué comme un double catholique des structures et cadres de toute la vie : écoles, universités, hôpitaux, sociétés de sport, cinémas, syndicats catholiques, et des journaux, une littérature catholiques. Cela dans un climat de défense contre une véritable conspiration, donc de fermeture à ce qui venait du dehors »²⁰. « Cela avait donné une **religion sans 'monde'**, à quoi a correspondu un monde sans religion »²⁷.

« Distinction d'avec le monde n'est pas séparation du monde »²¹. « Le dialogue comporte qu'on reçoive de l'autre, qu'on s'approfondisse grâce à l'autre »²².

« L'Église est sacrement du salut, 'signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (*Lumen Gentium* 1)²².

« On a quitté la problématique des **deux pouvoirs** qui, à travers bien des avatars, a dominé pendant quinze siècles. Temporel et spirituel ne sont pas vus et définis en termes de pouvoir. [...] Le temporel, c'est toute l'œuvre humaine dans le temps. [...] Le spirituel c'est le ferment qui travaille pour le Royaume de Dieu »²⁹..

2. L'enracinement dans l'église locale

« Sous Pie XII surtout, la parole était monopolisée par le pontife et les instances romaines, congrégations et Facultés. De grands courants très vivants y étaient plus surveillés que librement promus : ainsi le mouvement liturgique, le ressourcement patristique, la recherche biblique, l'œcuménisme, la prospective pastorale... Avec le Concile, toutes ces voix se font entendre »⁵⁴.

« Pour la première fois dans l'histoire, tous les peuples de la terre et toutes les traditions de l'Église ont pu se faire entendre au Concile »⁵⁷.

« K. Rahner a pu dire : ce que Vatican II a apporté de plus neuf est l'idée de l'Église locale comme réalisation de l'Église

une, sainte, catholique et apostolique. E. Lanne parle, à ce sujet, de ‘révolution copernicienne’ : ce n’est plus l’Église locale qui gravite autour de l’Église universelle, mais c’est l’Église de Dieu qui se trouve présente dans la célébration de chaque Église locale »¹⁷⁰.

« Belles définitions de l’Église locale : ‘Elles sont, chacune sur son territoire, le peuple nouveau appelé par Dieu dans l’Esprit-Saint’ »¹⁷¹.

3. La collégialité des évêques

« Un des buts de Vatican II était de compléter et, pour autant, d’équilibrer Vatican I, en formulant une théologie de l’épiscopat »¹⁵. « Hier le thème de l’Église paraissait restreint au pouvoir du Pape, aujourd’hui il s’étend à l’épiscopat, aux religieux, aux laïcs, au corps entier de l’Église » (Cardinal Montini, 1962)¹⁵.

« Les évêques **représentent** leur Église, non au sens de délégués, mais au sens ancien de la représentation-personnification d’un corps par sa tête »³⁷. « Les évêques sont la voix de leur Église »³⁷.

« Ni Vatican II ni l’après-concile n’ont diminué l’autorité du Pontife romain. Mais le concile a rénové l’épiscopat sous sa forme de **co-responsabilité** dans les conférences épiscopales »²⁴. « L’unité organique de l’épiscopat où un pouvoir unique est exercé *in solidum* par beaucoup, répond à ‘unité organique de l’Église, où beaucoup de personnes vivent une même vie »⁴².

« Il y a eu vraiment concile. Non seulement les Pères se sont exprimés en pleine liberté [...] mais les décrets ou enseignements ont été promulgués selon une formule extrêmement intéressante, à la fois conciliaire, collégiale et pontificale »⁵³.

4. La primauté du pape

« La hiérarchie était toute centrée sur le Pontife romain, dans une perspective de véritable monarchie spirituelle »¹⁴.

« Le terme de '**hiérarchologie**' que j'ai lancé en 1947 a été repris un peu partout »¹³.

« Il faudra bien, un jour, sortir du carcan de la *plenitudo potestatis* »¹⁷³. Vatican II suggère « le caractère bilatéral et la **réciprocité** des relations entre les chefs et le corps »¹⁷². « Plus que de 'pouvoir', on a parlé un langage de mission, de service »¹⁸.

« En 1950, encyclique *Humani generis* et promulgation du dogme de l'Assomption corporelle de la Vierge Marie, Mère de Dieu »⁴⁶ : unique fois où le pape a fait appel au principe de **l'infailibilité** pontificale depuis 1870.

« S'il est vrai que, dans l'ordre purement juridique, le pouvoir suprême ne peut être limité [...] il reste qu'il est conditionné si l'on considère l'Église sous l'angle de la communion. Le pape hérétique cesserait d'être pape ; il est donc conditionné par la foi de l'*ecclesia* »¹⁷³.

« L'évêque de Rome : si l'Église entière est en lui et s'il la personnalise toute, c'est que d'abord il est **dans** l'Église, non au-dessus. [...] Il n'est 'au-dessus' qu'en étant 'dans' »³⁸. « Le pape est membre du concile »⁴¹. « Les **patriarcats** représentent un relais dans la réalisation de la collégialité des évêques »⁴¹.

5. La catholicité

Dans le langage antérieur à Vatican II, « le Christ a fondé une Église comme une société, une **société** parfaite (complète) : une société inégale, ou hiérarchique »¹³. « Il s'agit bien d'un passage d'une vision de l'Église à une autre. Cette vision a été dominée jusqu'à Vatican II par une définition juridique de l'Église comme société complète (*societas perfecta*), inégale ou hiérarchique, dont le premier article était la distinction, de droit divin, entre clercs et laïcs. [...] Vatican II enseigne une ecclésiologie de l'existence chrétienne structurée en Église, à base sacramentelle »⁷¹.

« Le concile parle de '**mystère**' de l'Église », non de 'société'¹⁶. « L'identité entre le Corps mystique et l'Église visible et hiérarchisée est énoncée d'une manière positive, mais

n'implique pas le sens exclusif qu'on trouvait chez le P. Tromp, ce qui permet le fameux *subsistit in* du n° 8 »¹³⁴.

« La modeste, mais décisive trouvaille que constitue le ***subsistit in*** de *Lumen Gentium* n° 8 »¹⁸. « On évite de dire que seuls les catholiques sont membres du Corps mystique. Mieux : on nous dit que l'Église du Christ et des Apôtres *subsistit in*, se trouve dans l'Église catholique, 'bien qu'en dehors de son organisme visible se trouvent de nombreux éléments de sanctification et de vérité' »¹⁶⁰. « Il n'y a donc pas une adéquation stricte, c'est-à-dire exclusive, entre l'Église Corps du Christ et l'Église catholique »¹⁶⁰.

« Le concept qui convient le mieux est celui de '**communion**' »¹⁷. « Le concept de communion est un concept-clé pour l'œcuménisme de Vatican II et, depuis, Paul VI l'a sans cesse utilisé. Il permet, en effet, de débloquent la situation issue de *Mystici Corporis* et de la stricte identité mise entre membres du Corps mystique et membres de l'Église catholique romaine »¹⁸. « La riche notion slavophile et orthodoxe de *sobornost* : l'idée est que la personne spirituelle n'a la plénitude de sa vérité que dans une communion où se dégage une unanimité qui respecte la liberté des personnes »³⁶.

6. Relation Orient-Occident

« Le Concile a renoué avec des inspirations de l'Église **indivise** »⁵⁸. « Dans *Unitatis Redintegratio* on trouve la dualité, à mon avis providentiellement structurelle, entre Orient et Occident : deux traditions de la même foi »¹⁷¹.

Vatican II marque « un nouveau développement de la Pneumatologie, en partie lié à l'œcuménisme et à l'écoute de l'Orient »¹⁷².

« Longtemps l'Église catholique a pratiqué, et même théoriquement professé, une logique selon laquelle l'unité consistait dans la soumission à l'autorité du pape. [...] L'Église catholique est entrée comme partenaire exigeant mais ouvert dans la **recherche** de l'unité »⁶⁰.

7. Vatican II dans l'histoire

« Dès son annonce, le Concile Vatican II a été présenté comme devant être **'pastoral'** »⁶⁰. « Aujourd'hui l'Épouse du Christ préfère user du remède de la miséricorde plutôt que de la sévérité [...] en montrant la valeur de son enseignement plutôt qu'en renouvelant des condamnations » (Jean XXIII)⁶³. « Le pastoral n'est pas moins **doctrinal**, mais il l'est d'une manière qui ne se contente pas de conceptualiser, définir, déduire et anathématiser »⁶⁴. « Vatican II a été doctrinal »⁶⁴. « Vatican II a été *intégrant* »⁵⁹.

« Vatican II a souvent employé un **langage** de large exposé et de description qui n'a plus exactement le style dogmatique [...] il est plus abondant, plus pédagogique »⁶⁶. « Vatican II occupe 316 pages, Vatican I 15 pages, Trente 130 pages, les sept premiers conciles œcuméniques ensemble 138 pages ! Avons-nous été prolixes ? »⁶⁶.

« Il a existé un certain simplisme à user du schéma 'avant-après' »⁶⁹. « On a beaucoup insisté sur la nouveauté de Vatican II. Celle-ci est indéniable, mais il nous paraît nécessaire de souligner la réalité voulue de **continuité** »⁵⁵. « Paul VI a insisté sur la continuité entre Vatican I et Vatican II »⁵⁵.

« Vatican II a tâtonné. Personne ne l'a dirigé de façon un peu systématique. Mais il s'est dégagé une *mens concilii* »¹⁸. « Nous reconnaissons que Vatican II est, en bien des domaines, **imparfait**. Beaucoup de ses vues sont, sinon des compromis, du moins des ébauches et se tiennent, en quelque sorte, à mi-chemin »¹⁷⁶.

« La vision ouverte et dynamique de l'Église qu'a exprimée Vatican II répond au besoin de concevoir l'unité de façon **prospective**, et pas seulement rétrospective »⁶⁰. « Avant Vatican II et Paul VI, on n'avait jamais dit, à un niveau aussi officiel et de façon si publique, que l'Église est en perpétuel besoin de **réforme** »¹⁹.

« Une des grandes nouveautés de Vatican II dans le domaine des documents du 'magistère' a été l'introduction du point de vue **eschatologique**, et donc aussi de l'historicité »¹⁷⁰. « Aussi le concile peut-il mettre une distance

entre l'Église et le Christ : elle n'est que le sacrement du salut. Il peut manifester la distance entre l'Église et le Royaume : là aussi, condition de 'déjà et pas encore'»¹⁷⁴. « Pour reconnaître la situation d'itinérance et l'historicité de l'Église, *Lumen Gentium* emploie à deux reprises le terme de *populus messianicus*. Je suis personnellement responsable de ce terme »¹³⁵.

« Un concile est un événement. Un fait qui, arrivé une fois, **change** quelque chose dans le présent et dans le futur »⁵³. « Vatican II représente un grand dynamisme, mais qui ne sort ses effets qu'avec le temps. Tous ces conciles ont eu un avenir et ont agi lentement, mais longtemps, sur les esprits et la vie de l'Église »⁶⁷. « Trente a conditionné le catholicisme pendant trois siècles »⁶⁸.

« Le *sensus Ecclesiae* s'exprime aussi après un concile, par le processus délicat mais profond de la '**réception**' »³⁸. « On a commencé de mettre en valeur et de prendre en compte le fait de la 'réception' »¹⁷³. « Quelques **fruits** positifs du Concile : la vitalité des Églises locales, le déploiement des charismes et des ministères de base, la progressive maturation des efforts œcuméniques, l'engagement partout pour l'homme »⁷⁰.

« Il est rare qu'un concile ne soit pas suivi d'une grande **confusion** » (Newman)⁶⁶. « Le Concile de Nicée a été suivi de 56 ans de démêlés »⁶⁷. « Vatican II a été suivi par une mutation socio-culturelle dont l'ampleur, la radicalité, la rapidité, le caractère cosmique n'ont d'équivalent à aucune autre époque de l'histoire »⁶⁹.

8. Théologie

« Le concile donne un rôle actif aux ministres ordonnés, mais ne construit pas sa vision de l'Église selon ce schéma. Il voit l'Église comme un peuple, une communauté de grâce en dépendance de la Trinité »¹⁶⁶. « À une vision principalement juridique, et par le fait à dominante purement christologique, on a substitué une vision de l'Église comme communion de personnes et communion d'Églises locales, dans une perspective trinitaire »¹⁷⁶.

« Pour Vatican II, le **Christ** n'est pas seulement fondateur : il est fondement permanent »¹⁶⁶. « On ne peut opposer, pas même séparer, société hiérarchique et Corps mystique du Christ, assemblée visible et communauté spirituelle »¹⁵⁹.

« On sera empressé d'aller à l'*ecclesia*, là où fleurit **l'Esprit** » (Hippolyte)⁴⁰. « Là où est l'*ecclesia*, là est aussi l'Esprit de Dieu ; et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'*ecclesia* et toute grâce » (saint Irénée)⁴⁰.
